

## La résidence Edilys

La résidence Edilys peut accueillir **100 résidents** autonomes ou semi-autonomes. Elle propose à la location des appartements T1, T1 bis et T2 de 22 à 47 m<sup>2</sup>.



Divers services hôteliers sont proposés (restauration, ménage, entretien du linge...) dans l'objectif permanent de satisfaire les attentes des personnes accueillies.

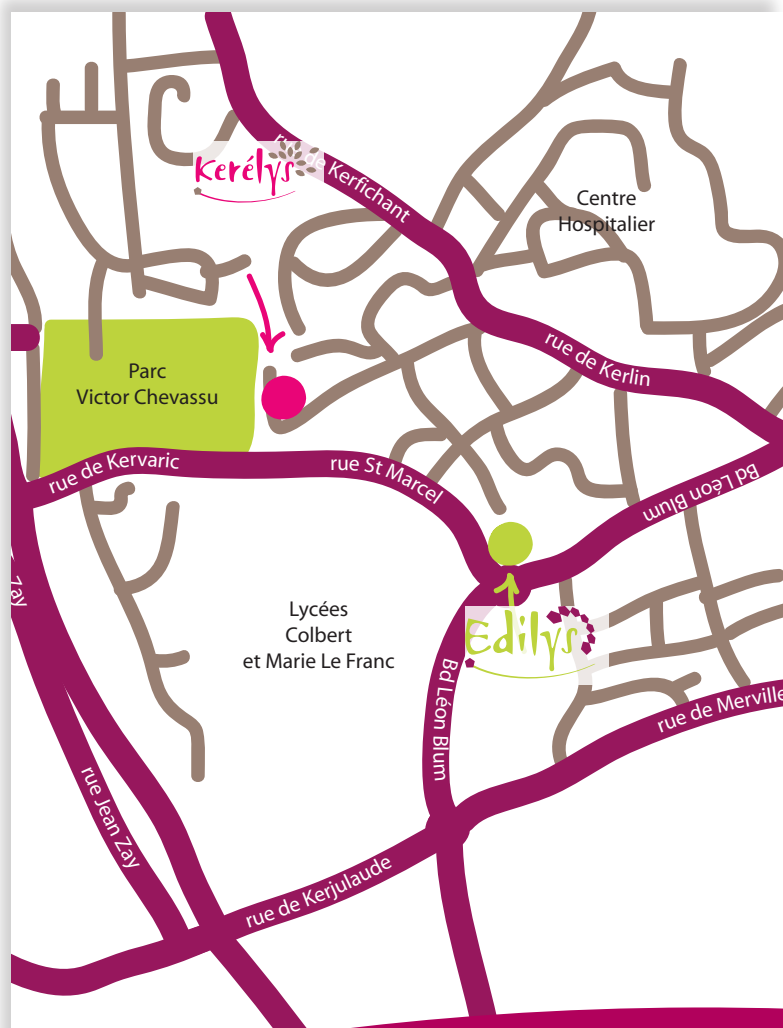
## Qui contacter ?

Xavier Jan, directeur de la résidence, est joignable aux coordonnées ci-dessous. Le secrétariat de direction est à votre disposition pour tout renseignement.



## Où nous trouver ?

La résidence Edilys de Lorient bénéficie d'un emplacement privilégié, à 5 min du centre ville et du marché. Se situant non loin des commerces du quartier de Merville, du parc Chevassu et du centre commercial de Lanveur, elle est à proximité immédiate des arrêts de bus desservant la totalité du district lorientais.



Résidence Edilys

1, rue St Marcel 56100 LORIENT

Tel : 02 97 87 88 44 • Fax : 02 97 87 37 57

Email : [edilys.lorient@argo-asso.com](mailto:edilys.lorient@argo-asso.com) • [www.edilys-argo.com](http://www.edilys-argo.com)

Retrouvez les actualités de la résidence sur  

## Les tarifs

### • REDEVANCE DE BASE MENSUELLE

	Total Redevance
T1	1 497,91 €
T1 BIS	1 679,47 €
T2	1 900,29 €
Petite Maison	1 654,70 €

### • TARIF JOURNALIER ENTRETIEN AUTONOMIE : 6,16 €

### • SERVICES OPTIONNELS DE RESTAURATION

Petit déjeuner	2,18 €
Déjeuner	10,65 €
Dîner	7,24 €
Dîner léger	6,50 €

### • TARIFS HEBERGEMENT TEMPORAIRE (/jour)

	Loyer +charges	Services de base	Total
Logement 1 personne	22,04	37,68	59,72 €
Logement 2 personnes	22,04	49,38	71,42 €

Les tarifs en logement temporaire ne comprennent ni le ticket modérateur, ni les repas.

NB : Aux tarifs indiqués, les résidents conservent à leur charge leurs impôts personnels, la taxe d'habitation, l'assurance multirisques habitation et responsabilité civile, la ligne téléphonique, les petits frais personnels.

## Les aides financières

Vous pouvez prétendre à différentes aides financières :

- **L'Allocation Personnalisée au Logement**
- **Le tarif caisse de retraite** : La participation de certaines caisses de retraite au financement de la construction de la résidence peut donner droit à des avantages.

Vous pouvez aussi bénéficier par ailleurs de l'**Aide à l'accueil temporaire**. Cette aide est reversée par le Conseil Départemental en fonction des revenus.

> Pour davantage d'informations sur ces aides, le secrétariat de la résidence est à votre disposition.



A savoir :  
La résidence Edilys fait partie d'un réseau à but non lucratif, Argo.  
Pour plus d'infos, consultez notre site internet : [www.argo-asso.com](http://www.argo-asso.com).

